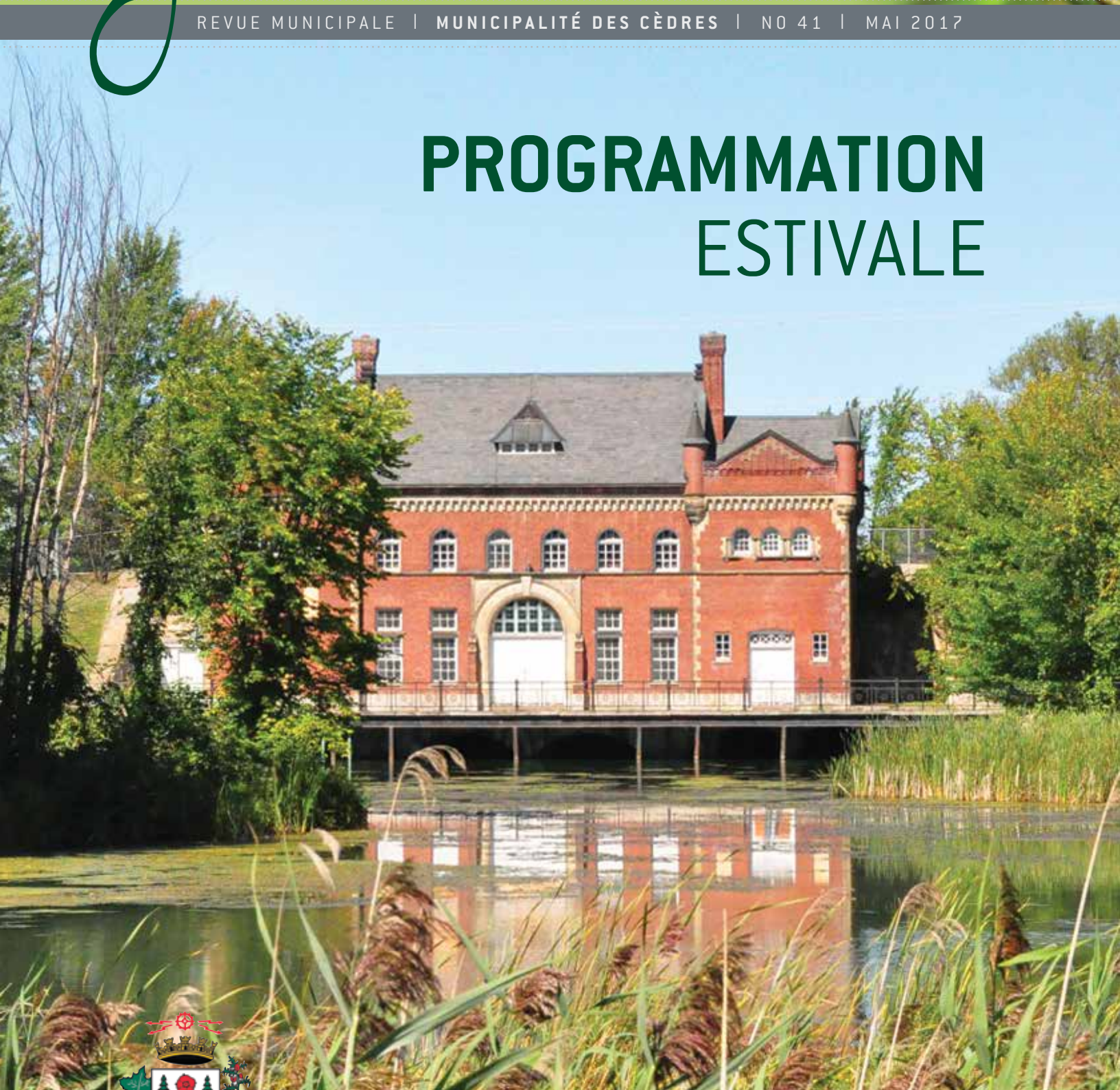


Le Jaseur des Cèdres

REVUE MUNICIPALE | MUNICIPALITÉ DES CÈDRES | NO 41 | MAI 2017

PROGRAMMATION ESTIVALE



WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
FACEBOOK.COM/MUNICIPALITEDESCEDRES



RAYMOND LAROUCHE
MAIRE



Madame Thérèse Lemelin
District # 1



Monsieur Serge Clément
District # 2



Madame Aline Trudel
District # 3



Madame Karine Tessier
District # 4



Monsieur Yves Daoust
Secteur # 5



Monsieur Maxime Pratte
Secteur # 6

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	2
Affaires municipales	3
Urbanisme	5
Service des incendies	9
Bibliothèque	10
Activités municipales	12
Services récréatifs et communautaires	13
Nous joindre	16

Bonjour à tous,

Suite à un printemps des plus pluvieux, la belle saison est enfin de retour et pour en profiter, la Municipalité œuvre depuis plusieurs semaines au réaménagement des parcs et à la planification de plusieurs activités auxquelles vous pourrez participer en famille ou entre amis ! Restez à l'affût de toutes nos activités en visitant le www.ville.lescedres.qc.ca ou encore en vous rendant sur notre page Facebook !

Le Conseil souhaite la bienvenue aux nouveaux citoyens. Une pochette d'accueil contenant de multiples informations sur la Municipalité est disponible à l'Hôtel de ville. Contactez-nous si vous désirez la recevoir par la poste ou par votre conseiller municipal !

Collecte de branches d'arbres, feuilles mortes et résidus verts

À votre demande, nous avons ajouté des collectes supplémentaires afin de mieux vous desservir. Vous avez reçu, en avril dernier, le calendrier de ces différentes collectes. Nous vous encourageons à utiliser ce service environnemental et à respecter les consignes d'utilisation afin d'assurer son efficacité.

Dépôt des états financiers

Nous vous informons que le Conseil a adopté le rapport des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 au cours de la séance du 11 avril dernier. Ce rapport a été émis sans aucune réserve et la santé financière de la Municipalité des Cèdres est très bonne. Le surplus de l'année s'élève à



1 283 121 \$ pour l'exercice financier 2016 et le surplus accumulé totalise 2 910 589 \$.

Je vous rappelle que je suis toujours disposé à vous rencontrer à mon bureau pour répondre à vos questionnements.

Je vous souhaite un excellent été,

Au plaisir !

Raymond Larouche, maire
rlarouche@ville.lescedres.qc.ca

SÉANCES DU CONSEIL

Les séances du Conseil se déroulent tous les 2^e mardi de chaque mois à 19 h 30 à l'Hôtel de ville. Consultez notre calendrier ainsi que les procès-verbaux des séances municipales au www.ville.lescedres.qc.ca

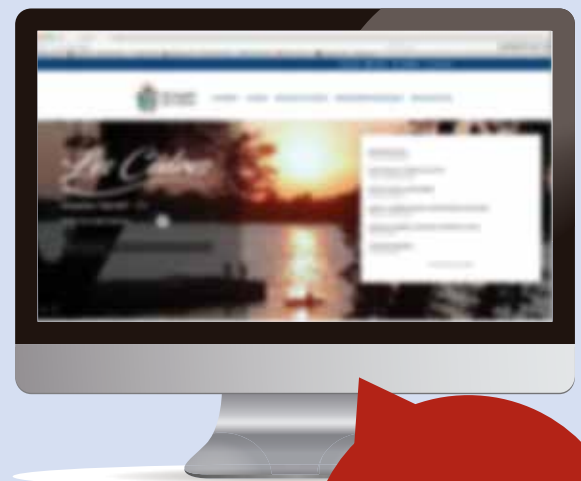


REFONTE DU SITE INTERNET NOUVELLE IMAGE !

Durant l'été, vous aurez la chance de découvrir la nouvelle image du site internet de la Municipalité !

Le look, la navigation et l'architecture ont été repensés de façon à ce que le site soit plus convivial. Des éléments nouveaux tels que le bottin des entreprises vous permettra de trouver, selon vos besoins, le commerçant près de chez vous !

Le calendrier est bonifié pour offrir un accès facile aux événements à venir. N'hésitez pas à le consulter !



Ajoutez dès maintenant
www.ville.lescedres.qc.ca
à vos favoris internet !



SERVICE DE LA TAXATION MUNICIPALE

Avez-vous pensé aux versements de taxes ?

Le premier versement est déjà passé! N'oubliez pas le second versement prévu le 7 juin prochain afin d'éviter les intérêts et pénalités.

Vous pouvez consulter en tout temps sur notre site internet, dans la section - Services aux citoyens, sous l'onglet « Évaluation/Taxation/Finance » tous les détails relatifs à votre taxation municipale.

Vous avez des questions au sujet de la taxation, l'évaluation et la perception des taxes, contactez Marie-Noëlle Ledoux au 450 452-4651 poste 21.

AIDE-MÉMOIRE

2^e versement – 7 juin 2017

3^e versement – 6 septembre 2017



VOILÀ!

Signaler une situation non-urgente gratuitement

Télécharger l'application

C'est avec une immense fierté que la Municipalité des Cèdres s'est dotée d'une nouvelle application pour ses citoyens : Voilà!

Cette application permet à nos citoyens de signaler un problème non urgent dans la Municipalité. Que ce soit un nid-de-poule, un lampadaire brisé, un problème d'égout ou un panneau de signalisation brisé.

Voilà! permet au citoyen de participer à la résolution de problème de la Municipalité. L'application permet de localiser, photographier et signaler un problème d'une façon instantanée. Plus il y a d'utilisateurs de Voilà!, plus notre communauté sera prise en main. Pour plus de détails : www.lescedres.qc.ca

SOMUM

Vous êtes déménagé ou nouvellement résident ?

Inscrivez-vous à notre système d'appels automatisés **Somum** pour être informé de travaux, d'avis d'ébullition ou tout autre avis important qui concerne votre propriété.

PortailLesCedres.somum.com ou contactez Chantal Tremblay, agente aux relations avec le citoyen et aux communications pour de l'assistance au 450 452-4651 poste 39 ou ctremblay@ville.lescedres.qc.ca

SERVICE DE PATROUILLE LE SOIR ET LES FINS DE SEMAINE

Pour la quatrième année consécutive, un service de patrouille sillonnera nos rues en soirée et pendant les fins de semaine du 4 juin au 30 septembre. Pour le Service de l'urbanisme, cette patrouille est le prolongement de ses activités de vérification en dehors des heures d'ouverture de l'Hôtel de ville. Nous vous invitons à garder vos bonnes habitudes concernant, entre autre :

- l'utilisation de l'eau potable en respect au règlement;
- la promenade de votre chien en laisse et le ramassage de ses excréments;
- feu extérieur en respect au règlement;
- le respect en général de vos voisins.

Nos patrouilleurs seront présents pour la période estivale sur l'ensemble du territoire.



PRÉPARER UN PERMIS : NÉCESSITE UNE DEMANDE COMPLÈTE POUR VÉRIFIER LA CONFORMITÉ DU PROJET

Pour vous aider à compléter votre demande de permis ou certificat d'autorisation requis pour votre projet, nous avons préparé des formulaires adaptés pour les interventions les plus courantes. Vous y trouverez la liste des documents requis pour votre demande.

Si le formulaire spécifique à votre intervention n'est pas disponible, nous vous invitons à compléter le formulaire général et à vous renseigner sur les documents nécessaires à votre demande.

L'officier municipal responsable de l'émission de l'autorisation requise se fera un plaisir de vous accompagner dans votre projet !

Formulaires et fiches de présentation disponibles sur notre site internet :

<http://www.ville.lescedres.qc.ca/services-en-lignes/permis-et-certificats>

Nous vous rappelons que les demandes pour les propriétés sur les chemins du Fleuve, Saint-Dominique, Saint-Féréol, Saint-Antoine, Saint-Grégoire et situées dans le noyau

villageois sont susceptibles d'être soumises à un règlement discrétionnaire (règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architectural [PIIA]) dont l'application implique le Comité consultatif d'urbanisme [CCU] et une acceptation du Conseil municipal. Les interventions assujetties diffèrent dépendamment des secteurs, n'hésitez pas à vous renseigner. L'application du règlement de PIIA aura une incidence sur les documents à fournir et sur le délai de traitement de votre demande.

Des fiches de présentations pour les différents secteurs assujettis au règlement de PIIA sont disponibles sur notre site internet :

<http://www.ville.lescedres.qc.ca/fr/services-aux-citoyens/urbanisme-et-reglement/reglement-piia>

De l'information relative au CCU est disponible également :

<http://www.ville.lescedres.qc.ca/fr/services-aux-citoyens/urbanisme-et-reglement/comite-consultatif-durbanisme-ccu>



POUR Y VOIR PLUS VERT

Avant d'écimer ou d'abattre un arbre sur sa propriété, il est obligatoire pour tous (personne, entreprise, corporation ou société) d'obtenir un certificat d'autorisation auprès du Service de l'urbanisme. À défaut de quoi, vous pourriez être passible d'une amende et être dans l'obligation de remplacer l'arbre abattu illégalement. Pour tous les détails concernant la gestion des arbres, visitez le www.ville.lescedres.qc.ca ou communiquez avec Geneviève Bradley au poste 59.



VIDANGE DES **FOSSES SEPTIQUES** 2017

En 2017, c'est au tour des propriétaires du secteur Est de préparer leurs terrains pour la vidange annuelle des fosses septiques. Les premières vidanges ont débuté le 8 mai 2017

Veuillez noter que la compagnie mandatée vous enverra un avis 2 semaines avant la date prévue des travaux exigeant de dégager vos couvercles de la fosse septique.

Une vidange complète peut être demandée, veuillez-vous informer auprès du Service de l'urbanisme.

Nous vous rappelons que si votre couvercle n'est pas dégagé à la date prévue, vous vous exposez à une amende de 500 \$. Soyez prêts !



CAMIONS LOURDS ET MACHINERIES LOURDES EN ZONE RÉSIDENTIELLE

Vous êtes un professionnel manœuvrant un véhicule lourd ?

Vous êtes propriétaire d'un tel véhicule ?

Sachez qu'il est interdit de stationner, de remiser et d'entreposer sur un terrain résidentiel, un véhicule lourd ou une machinerie lourde telle que les tracteurs, niveleuses, remorqueuses, rétro- excavateurs, etc.

Merci de votre collaboration !





UN HORAIRE D'ÉTÉ PROLONGÉ POUR MIEUX VOUS SERVIR

Nous apportons des changements afin de mieux vous servir :

- Le Service de l'urbanisme sera ouvert les jeudis soirs jusqu'à 20 h pour la période estivale (**Du 8 juin au 7 septembre 2017**);
- Consultations sans rendez-vous en avant-midi. Profitez-en pour déposer votre demande ou obtenir vos informations directement auprès de la personne responsable du traitement des demandes;
- Rendez-vous : il est possible d'obtenir un rendez-vous avec la personne responsable du traitement des demandes pour discuter de votre projet;
- Nous sommes ouverts sur l'heure du dîner.

Nous souhaitons ainsi accroître l'accessibilité au Service pour les citoyens et réduire les délais relatifs à l'émission des permis et certificats d'autorisations en réservant du temps de qualité aux officiers pour la vérification des demandes.

Vous pouvez vous adresser à la réception du Service de l'urbanisme :

- au comptoir de 9 h à 16 h 30
- le jeudi de 9 h à 20 h (période estivale)
- par téléphone au 450 452-4651 poste 25
- par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@ville.lescedres.qc.ca

N'oubliez pas de prévoir un délai au traitement de vos demandes en saison haute!

CERTIFICAT D'AUTORISATION D'OCCUPATION

Un certificat d'autorisation d'occupation est requis pour :

- Aménager un logement supplémentaire ou intergénérationnel;
- Opérer un service professionnel ou commercial à domicile;
- Occuper une propriété à des fins autres que résidentielles lors :
 - d'un changement d'usage;
 - d'un changement de propriétaire;
 - d'un changement de locataire.

Cette procédure permet :

- d'assurer la sécurité des lieux;
- mettre à jour la liste d'interventions des services d'urgences;
- vérifier la conformité du projet aux règlements municipaux;

- transmettre de l'information aux évaluateurs pour l'ajustement des taxes;
- attribuer des adresses civiques;
- obtenir les différentes autorisations d'instances gouvernementales;
- profiter de la visibilité de notre site internet et du bottin des entreprises;
- veiller au respect des règlements provinciaux.

Votre usage projeté doit être permis dans la zone où vous comptez l'installer et le bâtiment qui l'accueillera doit être conforme aux exigences des codes de construction. Le Service de l'urbanisme est responsable de la validation de la conformité aux règlements municipaux, mais l'attestation de la conformité du bâtiment aux codes de construction nécessitera l'implication d'un architecte.

Nous sommes fiers de faire partie des partenaires à la réalisation de vos projets.



3 PROGRAMMES DE SUBVENTIONS MUNICIPALES

Nous vous rappelons que la Municipalité offre 3 différents programmes de subvention à ses résidents pour 2017 :

- Programme de subvention pour l'achat de barils de récupération d'eau de pluie;
- Programme de subvention pour l'acquisition et la plantation d'arbres;
- Programme d'aide à la rénovation et à la restauration des bâtiments du noyau villageois et des lanières patrimoniales sur les chemins du Fleuve et Saint-Féréol.

Pour plus d'information, consultez notre site internet : www.ville.lescedres.qc.ca/fr/urbanisme-et-reglementation/subventions ou vous adressez à la réception du Service de l'urbanisme au comptoir ou par téléphone au 450 452-4651 poste 25.

Faite vite, l'enveloppe budgétaire est limitée!



FIERTÉ DE LES CÈDRES



Ariane Proulx, âgée de 13 ans et athlète de hockey qui aspire faire partie de l'équipe féminine canadienne, a représenté le Sud-Ouest lors des Jeux du Québec à Alma du 24 au 28 février dernier. Pour la féliciter de cet exploit et pour l'encourager à poursuivre son rêve qui est de faire partie de l'équipe Canadienne Olympique, la Municipalité des Cèdres est fière de lui remettre un chèque de 250 \$ dans le cadre de la politique de subvention à l'élite.



FEUX ET FOYERS EXTÉRIEURS

FEUX À CIEL OUVERT

Il est interdit de faire des feux à ciel ouvert entre le 30 mai et le 1^{er} novembre et des feux d'artifices sans avoir obtenu, au préalable, un permis à cet effet auprès du Service de sécurité incendies.

FOYERS EXTÉRIEURS

Les normes suivantes doivent être respectées:

- Seuls les foyers extérieurs préfabriqués, brevetés et conçus spécifiquement à cet effet sont permis;
- Les foyers extérieurs doivent être installés de façon permanente, sur une surface incombustible;
- Tous les foyers doivent être entièrement entourés de pare étincelles (grillage) et doivent être pourvus d'une cheminée, elle-même munie d'une grille pare étincelles;
- Un seul foyer extérieur par terrain;
- Les foyers doivent être situés à une distance sécuritaire d'un minimum de 5 mètres (16 pieds) de tout bâtiment (maison, cabanon, etc.), au moins 3 mètres (10 pieds) de tous matériaux combustibles et à 4 mètres (13 pieds) des limites de propriété;
- En aucun cas les foyers peuvent être utilisés sur une galerie, une véranda, un balcon ou toute autre construction combustible;
- Éviter l'utilisation lors de vents atteignant une vitesse supérieure à 20 km/h;
- Éviter de placer les foyers sous les lignes et servitudes aériennes;
- Ne jamais laisser un appareil sans surveillance lorsqu'il fonctionne;
- Brûler que du bois prévu à cet effet. Les résidus de matériaux de construction, les déchets divers ainsi que les feuilles des arbres, ne peuvent être brûlés dans ce type d'installation. En tout temps, le Service de sécurité incendies peut demander d'éteindre le feu en raison de plaintes ou de non-respect de la réglementation;
- Il est prohibé, en tout temps, de créer une fumée dont la densité est nuisible à la viabilité et à la santé publique.



Pour tous renseignements supplémentaires, communiquez directement avec
le Service de sécurité des incendies au 450 452-4651, poste 31 (pour urgences 9-1-1).



BIBLIOTHÈQUE GABY-FARMER-DENIS

DÉCOUVREZ VOTRE
BIBLIOTHÈQUE AU
[HTTP://WWW.MABIBLIOTHEQUE.CA](http://www.mabibliotheque.ca)

NOUVELLE RESSOURCE NUMÉRIQUE
(pour les abonnés de la bibliothèque)
<http://www.reseaubibliomonteregie.qc.ca/fr>

EXPOSITIONS

À LA BIBLIOTHÈQUE
(Juillet-Août 2017)
ARTISTE, ARMAND LE TOULLEC

À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE
DE LA BIBLIOTHÈQUE
(Juillet-Août-Septembre 2017)
ARTISTE, LILIANNE PILON



PROGRAMME—BIBLIO-AIDANTS QU'EST-CE QUE BIBLIO-AIDANTS?

Le programme Biblio-Aidants est un service d'information à l'intention des proches aidants coordonné par l'Association des bibliothèques publiques du Québec.



15 CAHIERS THÉMATIQUES

Le programme offre GRATUITEMENT des cahiers thématiques aux proches aidants via le : <http://biblioaidants.ca/cahiers.php>, afin de les renseigner sur les ressources disponibles concernant des sujets auxquels ils sont confrontés. Les trousseaux d'information se déclinent en plusieurs thématiques, dont la sclérose en plaques, l'autisme, la maladie d'Alzheimer, la santé mentale, etc. Il est maintenant possible de les consulter à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis à Les Cèdres.

SURVEILLEZ L'ARRIVÉE DES BOÎTES À LILI

Dès le mois de juin, les amateurs de lecture de tous les âges peuvent trouver des livres dans l'une des « Boîtes à Lili » de leur quartier durant tout l'été. N'hésitez pas à alimenter votre « Boîte à Lili » de nouveaux livres.

BONNE LECTURE!



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

ANIMATIONS

Pour toutes nos activités, consultez le site internet ou la page Facebook de la bibliothèque. Composez 450 452-4250, poste 223. Un message enregistré vous révèle les activités mensuelles.

Info : Ichadwick@ville.lescedres.qc.ca



CLUB TD

Journée d'inscription nationale, samedi 17 juin.

Thème de cette année : le Canada!

LE CLUB DU JEUDI

Tous les jeudis après-midi de 13 h 30 à 15 h 30. Waouh! Offerts aux membres du Club TD (Des activités pour tous, de 3 à 12 ans! De 15 à 60 minutes! Pas compliqué du tout : tu te pointes, on s'amuse!

Quand? Tous les jeudis après-midi, du 29 juin au 17 août de 13 h 30 à 15 h 30 à la bibliothèque. Viens t'amuser tout l'été au Club du jeudi!



TENTE À LIRE

Quand?

Les mardis, mercredis et jeudis de 9 h 30 à 11 h 30, du 27 juin au 17 août

Où?

Les parcs visités cet été seront Haut-Chamberry, Daviau, Émile, Jeanne, Sophie et le quai municipal.

Voir le calendrier complet sur le site internet de la bibliothèque



EXPOSITION ITINÉRANTE du 1^{er} au 31 juillet

Quand les dinosaures cèdent le pas aux mammifères. Cette passionnante exposition-mallette présente une période remarquable de l'histoire de notre planète. Les dinosaures règnent en maîtres sur la Terre, mais leurs jours sont comptés. Un environnement changeant, un astéroïde provenant de l'espace, et les dinosaures deviennent de l'histoire ancienne. L'évolution des mammifères est rapide. Ils remplacent les dinosaures à titre d'animaux terrestres dominants.



NAVETTE FLUVIALE



Ce lien inter-rives vous permet de traverser du Quai municipal de la Municipalité des Cèdres jusqu'à l'île aux vaches à Saint-Timothée. Il permet entre autres aux cyclistes de continuer le lien cyclable de la Route Verte et de rejoindre d'autres pistes cyclables en Montérégie. De plus, les passagers peuvent se rendre à la plage du Parc régional des Îles-de-Saint-Timothée (plagevalleyfield.ca).

LA NAVETTE PEUT ACCUEILLIR JUSQU'À UN MAXIMUM DE 12 PASSAGERS ET 12 VÉLOS PAR TRAVERSE SELON LES TARIFS SUIVANTS :

Un aller-simple : 3\$

Un aller-retour : 5\$

Une passe saison (valide pour un été seulement) : 30\$

HORAIRE DE LA NAVETTE FLUVIALE :

Du 20 mai au 25 juin 2017 :

Samedis, dimanches et jours fériés de 10 h à 18 h.

Du 1^{er} juillet au 4 septembre 2017 [fête du travail] :

Jeduis aux dimanches et jours fériés de 10 h à 18 h.

Du 9 septembre au 9 octobre 2017 :

Samedis, dimanches et jours fériés de 10 h à 18 h.

DÉCOUVREZ LES CÈDRES EXCURSION FLUVIALE ET CIRCUIT PATRIMONIAL

Venez découvrir l'histoire du Coteau-des-Cèdres! La Municipalité vous offre la chance de vivre deux expériences uniques et enrichissantes sur l'histoire et le patrimoine de Les Cèdres.

La première activité a lieu sur le fleuve Saint-Laurent, à bord de la navette fluviale où vous serez transporté 300 ans en arrière par notre guide-animateur. Cette excursion fluviale vous en apprendra entre autres sur les Cageux, le fameux Rapids Prince, la Centrale Hydro-électrique des Cèdres, le Petit pouvoir, le chemin de fer, ainsi que sur plusieurs autres faits historiques. Du même coup, vous naviguerez sur notre magnifique fleuve !

La deuxième activité est un circuit pédestre dans le village de Les Cèdres. Dans ce circuit patrimonial, notre guide-animateur vous informera sur l'Église Saint-Joseph-de-Soulanges, l'ancienne boulangerie du village, la maison du célèbre peintre Bernard Séguin Poirier ainsi que d'autres personnages marquants du patrimoine.

Les deux activités sont sous réservation seulement. Le maximum de participants est de 12 personnes par parcours. Selon les conditions météorologiques, l'activité pourrait être reportée.

Pour plus d'informations et pour consulter les horaires :

www.ville.lescedres.qc.ca

Catherine Champagne

450 452-4651, poste 24

cchampagne@ville.lescedres.qc.ca

PLAGE DU PARC DES ÎLES-DE-SAINT-TIMOTHÉE : TARIF RÉDUIT POUR NOS CITOYENS

Une entente sera prochainement conclue avec la Ville de Salaberry-de-Valleyfield afin d'offrir aux citoyens de la Municipalité des Cèdres, un tarif préférentiel pour l'accès à la plage des îles-de-Saint-Timothée, dès la saison estivale 2017. Surveillez le fil de nouvelles du site internet de notre Municipalité ainsi que notre Facebook pour connaître les nouveaux tarifs qui seront rendus publics en juin prochain.



ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX

Les mercredis 19h Show

7 juin
19 h

**STONE
CALL**



**JACK
SPARROW,
PIRATE DES
CARAÏBES**

21 juin
19 h

5 juillet
19 h

**STÉPHANE
DUMAIS,
HYPNOTISEUR**



**HOMMAGE
À JOHNNY
CASH**

19 juillet
19 h

2 août
19 h

**FLAMENCO
AVEC
CAROLINE
PLANTÉ**



**MYSTÉRIX
AU DÉFI!**

16 août
19 h

Sur la scène extérieure au parc Valade,
145 rue Valade

En cas de pluie,
au Pavillon
des bénévoles.



La **MAISON DES JEUNES LES CÈDRES** c'est un endroit où tu peux faire 1001 activités! Si tu as entre 12 et 17 ans, viens faire ton tour et si vous êtes un parent, venez nous voir. Il nous fera plaisir de vous faire visiter la MDJ et d'expliquer son fonctionnement. Pour la saison estivale, la MDJ Les Cèdres offrira un éventail d'activités qui plaira à tous!

Vous pouvez nous suivre sur Facebook :

<https://www.facebook.com/mdj.lescèdres>

Où vous pouvez consulter notre page au nom de « Maison des Jeunes Les Cèdres ».

Dates importantes :

15 juin 2017 : Assemblée générale annuelle

2 juillet 2017 : Bouteille-o-thon

8 juillet 2017 : Journée portes ouvertes

juillet 2017 : Glissades d'eau (date à préciser en juin)

9 août 2017 : La Ronde



Le Cercle des Fermières de Les Cèdres
existe depuis 77 ans

Nous comptons une cinquantaine de membres âgées entre 17 et ... 87 ans.

Impliquées dans le domaine socio-culturel du paysage municipal, nous participons activement à la confection d'articles d'artisanat et culinaire permettant le maintien et la transmission des valeurs traditionnelles et patrimoniales québécoises.

La riche histoire des Cercles de Fermières du Québec s'est construite au fil d'une constante évolution qui n'a jamais renié le passé, dans un heureux mélange d'ouverture d'esprit et de valeurs sûres.

Le mot « Fermières » témoigne des racines de la plus grande association de femmes de la province.

De nos jours, plus de 98% des quelques 34 000 membres n'habitent pas sur des fermes. Elles sont actives et impliquées dans leur communauté et modernes.

Programmation Juin 2017

14 juin 19 h 30 – Réunion mensuelle

**POUR L'ÉTÉ, NOS HEURES D'OUVERTURE SERONT AFFICHÉES
DANS LA PORTE DU LOCAL À L'HÔTEL DE VILLE**

**Surveillez le prochain Jaseur pour notre programmation
d'automne**

1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres / www.cfq.qc.ca



ÉGLISE LES CÈDRES - ÉGLISE ST-LAZARE

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8h à midi. Vendredi le bureau est fermé. Vous pouvez nous joindre au 450 452-4334 à Les Cèdres et 450 455-3523 à St-Lazare. Vous pouvez également visiter notre site web au www.paroissestjoseph.org pour plus d'information.

COMPTOIR FAMILIAL LES CÈDRES

Le Comptoir Familial est ouvert les lundis, mercredis et samedis de 9 h à 16 h. Vous pouvez maintenant nous joindre au 450 200-0788. Veuillez noter que le Comptoir sera fermé pour la période estivale du 24 juillet au 7 août 2017. Bonnes vacances et au plaisir de vous revoir le 9 août.



BIENNALE littéraire des Cèdres

L'équipe de la Biennale littéraire des Cèdres est fière de vous dévoiler sa programmation du dimanche 11 juin, volet roman historique.

Trois auteures ont accepté de prendre part à la table ronde en matinée, dès 10 h 30. Il s'agit d'Hélène Buteau, archéologue et muséologue, avec ses romans *La fille du tanneur* et *Faubourg aux Récollets*, 1707 aux éditions GID; de Johane Filiatrault avec *Montréal tome 1 : Hochelaga et Ville-Marie : le rêve des fous* aux éditions Goélette; et enfin de Josée Mongeau, qui détient une maîtrise en histoire et qui a publié deux tomes dans la série intitulée « *Les chroniques de Ville-Marie* ». Il s'agit de *Et vogue la galère*, suivi de *À la guerre comme à la guerre* aux éditions Septentrion.

Suivra un repas préparé par un traiteur de la région en compagnie des auteures, à midi. Le billet est en vente au coût de 35 \$ à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis.

Rappelons que la Biennale aura lieu le dimanche 11 juin, à son lieu hôte, soit la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis au 141, rue Valade, Les Cèdres, et que les billets sont en vente au même endroit depuis le 18 avril. Les portes ouvriront à 10 h. Réservez cette date à votre agenda!

Pour tous les détails, consultez le site internet :
<https://biennalelitterairedescedres.wordpress.com/>



La magie des mots

Saviez-vous que les résidents de Les Cèdres ont accès à des cours de français gratuits? Nous sommes La magie des mots, un organisme situé à Coteau-du-Lac qui dessert tout le territoire de Soulanges. Nous pouvons vous aider à améliorer la qualité de votre français, que ce soit pour vos études, votre travail, l'aide aux devoirs de vos enfants ou pour naviguer plus efficacement sur Internet. Nos cours sont gratuits et adaptés à vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter.

Tél. : 450 763-1331 ou sans frais : 1 877 606-1331

Site internet : www.lamagiedesmots.org

Facebook : <http://tinyurl.com/lamagiedesmots>



Accessibles, complets et sécuritaires, les programmes d'entraînement de Cardio Plein Air permettent à des milliers de personnes de réaliser leurs objectifs de mise en forme et de bien-être.

Cardio Plein Air offre des programmes d'entraînement complet en plein air, qui permettent de bien s'oxygéner, de profiter de la nature et de socialiser. Tous les programmes offrent un encadrement semi-privé en groupe. Vous profitez ainsi de toute l'attention nécessaire de la part de l'entraîneur pour bénéficier d'un entraînement plaisant, efficace et sécuritaire.

Date : 26 juin au 3 septembre 2017 (10 semaines)

Horaire des séances et description des programmes :
www.cardiopleinair.ca

Endroit : Parc nature les Forestiers-de-Saint-Lazare

Responsable : Véronique Berlinguette, Kinésiologue B. Sc.
Franchisé Cardio Plein Air

**Coût : 177,06\$ taxes incluses pour 20 séances
(2 fois par semaine)
220,18\$ taxes incluses – nombre illimité de séances
40,00\$ taxes incluses pour matériel d'exercice**

Inscription en ligne : www.cardiopleinair.ca

Pour information : 450 206-0543 / 1 877 327-5530

Courriel : vaudreuil@cardiopleinair.ca



ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX

GYMINI
GYMNASTIQUE | CHEERLEADING | CIRQUE

clubgymini.org

Session d'été
à partir de
\$95

ÉCOLE DE TENNIS LES PETITS CHAMPIONS

Entraîneur certifié,

Offre des leçons de tennis privées, semi privées et de groupes pour adultes et enfants âgés de 3 à 12 ans.

Le Mini Tennis permet d'initier au tennis les joueurs de 6 à 12 ans de façon amusante et interactive en leur permettant d'obtenir rapidement du succès. En utilisant des balles, des raquettes, des filets et des terrains adaptés à leur taille, les habiletés sont acquises plus rapidement, ce qui permet une meilleure transition vers le terrain régulier.

Le Mini Tennis aide aussi l'enfant à développer sa coordination œil main, sa concentration, de même que son agilité pour se déplacer rapidement.

PLACES LIMITÉES / Essai Gratuit

Inscription et information au 514-850-7430

ou ecoledetennislespetitschampions@hotmail.com

FILM EN PLEIN AIR

Mercredi 30 août à 20 h 15
Capitaine Bobette

Parc Valade, 145 rue Valade
En cas de pluie au pavillon des bénévoles

CLUB OPTIMISTE LES CÈDRES



Le Club Optimiste Les Cèdres est toujours très impliqué auprès des jeunes et de notre communauté. Voici quelques activités à venir.

À noter qu'il est toujours possible pour vous de nous suivre sur le **FACEBOOK** Optimiste Les Cèdres.

1. Il est important de vous mentionner que les concours jeunes Optimiste ont eu lieu en mars dernier. Je tiens à remercier tous les élèves qui ont participé aux différents concours. Félicitations à tous les gagnants. À noter que nous avons 2 participants dans la catégorie Jeunes Poètes qui ont représenté le Club Optimiste et l'école Marguerite-Bourgeois à l'assemblée Optimiste du 29 avril à Granby. Merci aussi à tous les enseignants et à la Direction de l'école pour leurs implications.
2. **Le tournoi de golf Optimiste Les Cèdres en collaboration avec la Municipalité des Cèdres** aura lieu samedi le 3 juin prochain. Ce tournoi est ouvert à tous. Pour plus d'informations, vous pouvez écrire à Bernard Daoust ben.daoust@videotron.ca.
3. Le Club Optimiste s'implique depuis 5 ans avec **MIRA**. Il est maintenant possible pour vous d'aller déposer vos vieilles cartouches d'encre à l'Hôtel de ville. Une boîte est à votre disposition. Grâce à la participation des Club Optimiste de la région, 2 chiens guide ont été formés et remis à deux enfants de la région dans les 5 dernières années. L'effort n'est pas énorme pour aider un enfant dans son quotidien.
4. En juin, nous serons impliqués dans plusieurs activités avec l'école Marguerite-Bourgeois.

Nous avons toujours besoin de bénévoles pour réaliser nos activités. Si vous avez quelques heures à donner, vous pouvez contacter un Membre Optimiste ou écrire à ben.daoust@videotron.ca.

Merci et au plaisir de vous rencontrer.

Bernard Daoust, Président 2016-2017





POUR PLUS DE DÉTAILS SUR LES PRIX,
LA PROGRAMMATION ET LES POINTS DE VENTE,
CONSULTEZ NOTRE PAGE FACEBOOK

f /LAFETEDUTHUYA

**POUR DEVENIR
BÉNÉVOLE OU EXPOSANT
450-218-3655**

MUNICIPALITÉ DES CÈDRES

1060, CHEMIN DU FLEUVE
LES CÈDRES (QUÉBEC)
J7T 1A1

TÉLÉPHONE 450 452 4651
TÉLÉCOPIEUR 450 452 4605

BIBLIOTHÈQUE ... 450 452 4250

PRESBYTÈRE 450 452 4334

POLICE 450 310 4141
*4141 (CELLULAIRE)

PROBLÈME
ÉGOUT / AQUEDUC /
VOIE DE CIRCULATION..... 311

INFO-SANTÉ 811

URGENCE..... 911

WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA
INFO@VILLE.LESCEDRES.QC.CA

HORAIRE D'ÉTÉ

Veillez prendre note que les bureaux de l'Hôtel de Ville fermeront à midi, le vendredi, pour la période du 2 juin au 8 septembre 2017 inclusivement.



4 • 5 • 6 août
C'EST AUX CÈDRES QUE ÇA SE PASSE !
AU QUAI MUNICIPAL



VENDREDI

Bernard Adamus
Les Dales Hawerchuk et Morgan



SAMEDI

Souper-spectacle
Stéphanie Bédard • Glam Pop



DIMANCHE

Le Thuya Show



PLUS
AIRE DE JEUX POUR ENFANTS
ALLÉES DES ARTISANS
BAR • CANTINE • FOOD TRUCKS

DIMANCHE
PIQUE-NIQUE AU QUAI!
ESSAYER NOTRE NOUVEAU PONTON
ÉLECTRIQUE : EXCURSION FLUVIALE,
INSCRIPTION SUR PLACE.

MERCI À NOS PRÉCIEUX COMMANDITAIRES • POUR PLUS DE DÉTAILS, VISITEZ NOTRE PAGE FACEBOOK
AUCUN ALCOOL PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR DU SITE NE SERA TOLÉRÉ. VENTE SUR PLACE.



Imprimé sur du papier
recyclé Enviro100

WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA